

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

---

(Du 13 janvier 1875.)

En égard à l'expédition des affaires de Chancellerie, le Conseil fédéral a adressé aux États confédérés la circulaire suivante :

« Fidèles et chers Confédérés,

« Jusqu'à présent, un certain nombre d'affaires qui présentent un caractère purement de Chancellerie ont été traitées par voie de correspondance entre les Gouvernements cantonaux et nous, par exemple la communication d'actes judiciaires, de citations et d'appels militaires.

« Comme, dans les affaires de ce genre, il n'est pas nécessaire de prendre une décision proprement dite, attendu qu'il ne s'agit précisément que d'une transmission qui n'offre absolument aucun intérêt pour l'administration, il nous paraît opportun de mettre un terme à ce mode de procéder, qui surcharge inutilement les procès-verbaux, et de faire traiter ces affaires simplement entre la Chancellerie fédérale et les Chancelleries des Cantons. Cette voie est du reste déjà suivie par plusieurs Cantons.

« Nous ne doutons pas que vous ne soyez d'accord avec ce mode de faire, et nous vous prions de bien vouloir donner les instructions nécessaires à votre Chancellerie d'État. »

---

Le Conseil fédéral a nommé :

- Buraliste postal à Biasca : M. Costantino Delmuè, secrétaire communal, de Biasca (Tessin);  
 Commis de poste à Bollinzone : » Rodolphe Brody, commis de poste à Bâle;  
 Télégraphiste à Zimmerwald : » Frédéric Trachsel, horloger, de Rüeggisberg, à Niederbütschel (Berne).

---

## INSERTIONS.

---

### *Mise au concours.*

---

Un concours est ouvert pour la place de *traducteur* et *commis* au Département fédéral des Chemins de fer et du Commerce, section du commerce. Les postulants ont à justifier de la connaissance à fond des langues française et allemande, et à subir, le cas échéant, un examen. On demande en outre une belle écriture. Traitement annuel fr. 2500 à fr. 3000. Les offres de service, accompagnées de certificats et de l'indication des occupations antérieures du postulant, doivent être adressées au Secrétariat du Département du Commerce.

Berne, le 14 janvier 1875.

*Département fédéral  
des Chemins de fer et du Commerce.*

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1875
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	03
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.01.1875
Date	
Data	
Seite	61-62
Page	
Pagina	
Ref. No	10 063 515

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.